



Déclaration préalable de la CGT à la CAPA Adjaenes du 12 juin 2015

Notre CAPA se tient alors que dans quelques jours, le gouvernement annoncera des décisions importantes en termes de restructuration des services déconcentrés de l'Éducation nationale et qui se traduiront pour beaucoup d'académies, au moins une dizaine, par des fusions.

Bien que le gouvernement affirme, dans son compte-rendu du conseil des ministres du 22 avril dernier, que son objectif n'est pas d'aligner la carte des futures académies sur la nouvelle carte des régions qui passent de 22 à 13, suite à la réforme territoriale, il est évident que les logiques qui président à ces réformes sont les mêmes et que les futures restructurations répondront au plus près des préoccupations régionales.

Ainsi, le nombre d'académies devraient passer de 26 à 20, si on se réfère au rapport de l'IGAENR. Celui-ci préconise de plus, pour toutes les académies qu'elles fusionnent ou non, des mutualisations de service, la poursuite de la fusion des CROUS, la fusion des chancelleries, l'accélération de la mise en œuvre des communautés d'universités et d'établissements (Comue).

Pour la Cgt, comme pour la plupart des organisations syndicales, Les fusions, mutualisations de services et réorganisations se traduiront immanquablement par un recul du service public, par des suppressions de postes, et par une mobilité forcée pour nombre de collègues quel que soit leur grade ou poste. Elles constituent en outre un risque en termes d'équilibre des territoires et menace pour les « petites » DSSEN comme celles des départements alpins dont l'existence même pourrait à terme être remise en cause.

La logique inhérente de suppressions de poste qui accompagne cette réforme se traduira également par l'accroissement de la charge de travail et de la souffrance au travail.

Ce ne sont certainement pas le plan de requalification, la dérisoire revalorisation du début de l'année, encore moins le nouveau régime indemnitaire qui mettront du baume au cœur au personnel. La Cgt reviendra rapidement sur ces trois points :

Dans les conclusions des travaux sur la modernisation des métiers de l'éducation, présentée par Madame la ministre, il est affirmé la nécessité de « *mettre fin à des anomalies administratives de certaines situations individuelles* » et de « *mettre en adéquation le statut des agents avec les fonctions qu'ils exercent* » dans un plan de requalification qu'elle qualifie d'« *ambitieux* ». En tout est pour tout, ce sont 300 postes d'agents de catégorie C en B qui seront créés par an, soit 4 à 4 postes pour l'académie d'Aix-Marseille. Ce chiffre est à mettre en regard des 945 agents titulaires et 149 contractuels de catégorie C du second degré (source : données du bilan social 2014 communiquées par les élus Cgt du CTA) et au plus de 1200 agents dépendant de notre commission.

La CGT demande la fin d'une injustice professionnelle : dans notre académie comme dans toutes les autres, la grande majorité des ADJAENES exerce des tâches qui relèvent d'emploi de SAENES. Ceci doit se traduire par une reconnaissance des missions et des qualifications.

La Cgt reste constante dans ces revendications, en particulier celle qui porte sur la revalorisation du point d'indice et l'intégration des indemnités au traitement.

L'aumône servie aux personnels en début d'année se traduit par une augmentation de 23 euros par agents alors que depuis 2000, la perte du pouvoir d'achat correspond en moyenne par une à perte de 250 euros pour les collègues de catégories C.

Et ce n'est pas le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), rejeté par la quasi-totalité des syndicats, qui va changer les choses.

Si le glissement de l'IAT ou de la PFR vers la RIFSEEP est censé se faire sans perte indemnitaire au cours de la première année, rien ne garantit la pérennité de la prime l'année suivante.

L'indemnité versée sera établie dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée ... selon une situation de l'agent évaluée par sa hiérarchie.

La cotation pour établir l'IFSE contribuera à alimenter la division du personnel et alimentera les rancœurs. Enfin, le CIA laisse planer de sérieuses menaces tant collectivement qu'individuellement.

Pour la Cgt, ces annonces gouvernementales sont des gadgets. La vraie réponse serait la requalification statutaire des agents avec un traitement et un déroulement de carrière correspondant véritablement aux fonctions de l'agent.